

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-288/SG/FP portant inscription au tableau d'avancement et promotion d'un rédacteur du cadre territorial.

n° 72-288/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
23 février 1972

Numéro JO
n° 5 du 10/03/1972

Date du numéro
10 mars 1972

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est inscrit au tableau d'avancement de l'année 1968 pour le grade de rédacteur (1re classe – 1er échelon) du cadre territorial de l'administration générale, à compter du 17 juillet 1968, M. Mohämed Ahmed Saleh, rédacteur de 2e classe, 4e échelon, en service aux Finances (Ministère des Finances). Art. 2.— M. Mohamed Ahmed Saleh, rédacteur de 2e classe, 4e échelon, est promu, pour compter du 1er juillet 1968, au grade de rédacteur de 1re classe, 1er échelon. Art. 3.— Est promu, pour compter du 1er juillet 1970, au 2 échelon du grade de rédacteur de 1re classe, M. Mohamed Ahmed Saleh. Art. 4.— Toutes décisions contraires à la présente décision sont annulées.